

CHAMPIONNAT EXTREME GLISSE

Dimanche 8 décembre 2019

Autorité organisatrice: Club Nautique du Marin

AVENANT N2

Bonjour,

Suite à une réclamation et en accord avec du comité de course, les inscriptions des coureurs Amélie et Maxime GEKIERE ont été validées.

En revanche celle de Patrick FERDINAND à été refusée celui ci ayant fourni le justificatif d'un autre coureur. Cette information sera affichée sur le tableau d'information.

Un rapport sera également transmis à la commission régionale d'arbitrage.

Cette information a été transmise aux coureurs par les réseaux sociaux 8 décembre 2019 à 9:00

Affiché le 8 décembre 2019 à 10:00 sur le tableau virtuel

Le président du comité d'organisation

Le Président du comité de course
d'organisation



Albert LAPIQUONNE